



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le deux décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 24.11.2015

Votants : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, Mrs BARIL Daniel, , FRANCY Alain, FEREDY Philippe, Mmes BLONDEL Brigitte, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine, VEYSSET Emilie.
Absents: Mme MONTEIL Catherine, Mrs JAUBERT Alain, BRUGIERE Alain

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

Objet : Tarifs garderie périscolaire 2016

Le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs de la garderie périscolaire avec effet au 1^{er} janvier 2016.

GARDERIE PERI-SCOLAIRE :

½ journée	1.70 €	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Journée	2.80 €	024-212401798-20151202-56-2015-DE
<u>Forfait Mensuel :</u>		Accusé certifié exécutoire
1 enfant ½ journée	15.30 €	Réception par le préfet : 03/12/2015
1 enfant journée	27.00 €	Publication : 03/12/2015
2 enfants ½ journée	26.00 €	
2 enfants journée	42.00 €	
3 enfants ½ journée	35.50 €	
3 enfants journée	60.00 €	



Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 02.12.2015

En Mairie, le 02.12.2015

Le Maire

S. EYMARD
MAIRIE DE LA FEUILLADE
(Dordogne)